

2019



BILAN D'ACTIVITÉ

Développement urbain et appui aux collectivités locales

#MondeEnCommun



En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique).

L'enjeu est de permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et aux conséquences de cette dernière.

Face à ces défis, l'AFD accompagne la transition bas carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

Pour avoir une vision complète de l'activité Villes durables de l'AFD, ce bilan d'activité « Développement urbain et appui aux collectivités locales » peut être complété par les bilans des activités des autres entités du groupe AFD intervenant sur le milieu urbain.

La stratégie

Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

Améliorer la qualité de vie des citoyens

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville



3 accélérateurs

Laboratoire d'innovation urbaine

Numérique

Partenariats

L'approche transversale Ville et climat

Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

- Se doter d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique
- Rechercher des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- Encourager un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes

naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature)

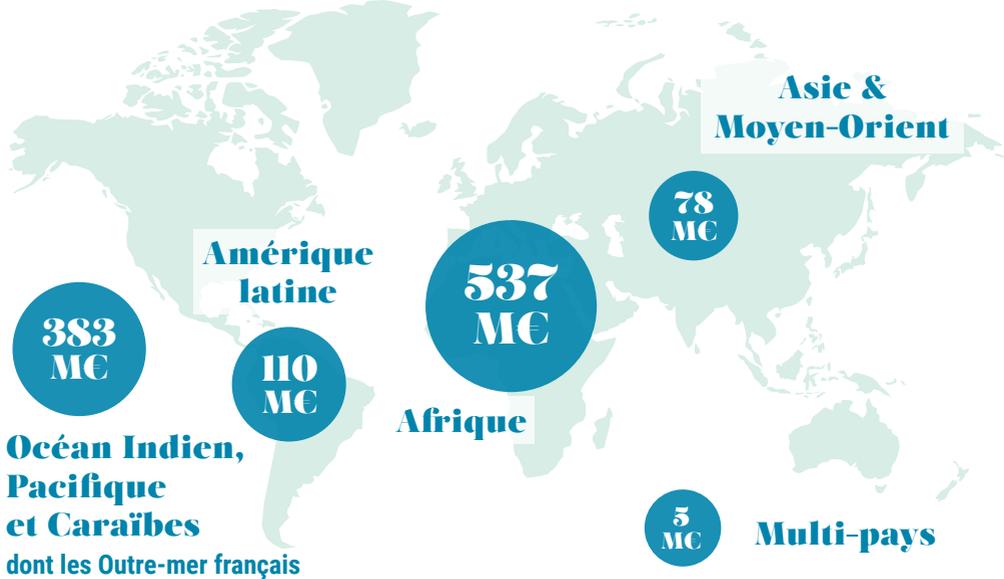
- Favoriser les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Soutenir les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas carbone
- Mobiliser des fonds et des outils dédiés pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat



POUR EN SAVOIR PLUS : Focus Villes durables

Nos engagements sur le développement urbain et l'appui aux collectivités locales en 2019

↳ Répartition par région



Plus de
1,113 Md€

engagés en 2019 pour financer des projets et des programmes en faveur d'un **développement urbain durable** et de l'**appui aux collectivités locales**

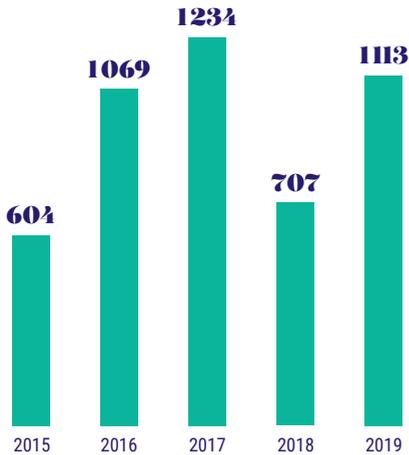
Près de
50%
en faveur du continent africain

Environ **1/3**
se concentrent sur les Outre-mer français



↳ Évolution des engagements depuis 2015

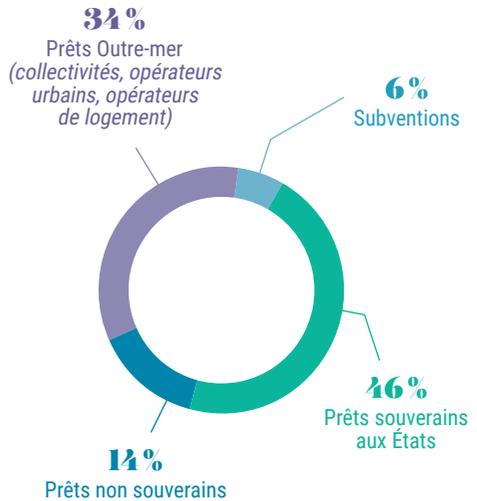
(en M€)



43 %

des engagements octroyés en faveur des pays étrangers sont réalisés en **co-financement avec d'autres bailleurs** de fonds, parmi lesquels la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque interaméricaine de développement.

↳ Répartition par outil financier



En 2019, les financements octroyés par l'AFD sur le développement urbain et l'appui aux collectivités locales sont en **majorité des prêts aux États**; un tiers sont des prêts aux collectivités et opérateurs d'Outre-mer.

L'effort financier de la France sur le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales s'élève à

143 M€

→ **73 M€** de subvention de bonification des prêts

→ **70 M€** de dons

↳ Répartition par objectif stratégique

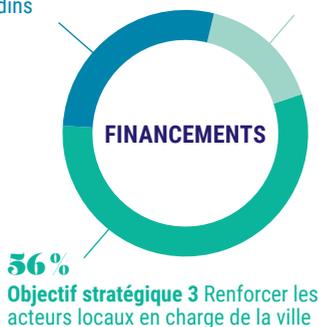
Les financements sont répartis en trois objectifs stratégiques.

28%

Objectif stratégique 1
Améliorer la qualité de vie des citoyens

16%

Objectif stratégique 2
Promouvoir un développement urbain durable des territoires



56%

Objectif stratégique 3 Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2019, les financements de l'AFD octroyés en faveur de l'objectif stratégique 3 représentent une majorité des engagements. Cette répartition s'explique par la part importante des financements auprès des collectivités d'Outre-mer.

↳ Objectif climat

Pour renforcer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes, l'AFD intervient à la fois en faveur de l'atténuation et de l'adaptation. Cette approche « ville et climat » est transversale et présente dans chacun des projets financés par l'AFD.

Les engagements dans le secteur en 2019 sont alignés avec l'Accord de Paris. Ils participeront à la lutte contre le changement climatique, en termes d'adaptation à ses effets et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

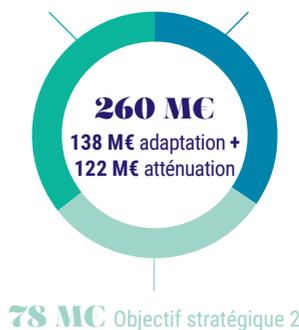
CONTRIBUTION CLIMAT DES PROJETS

92 M€

Objectif stratégique 3

90 M€

Objectif stratégique 1



78 M€ Objectif stratégique 2

↳ Objectif genre

Les financements de l'AFD sur le secteur en 2019 permettront une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans les projets de développement urbain et d'appui aux collectivités locales.

72%

des engagements 2019 intègrent un objectif en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les États étrangers

↳ Renforcement des capacités et mobilisation de l'expertise française

88% des projets ont une composante ou des activités de renforcement des capacités.

64% des projets ont mobilisé de l'expertise française, soit **21 projets sur 33**, parmi lesquels :



- 14 ont mobilisé des entreprises du secteur privé français
- 5 ont mobilisé Expertise France
- 4 ont mobilisé des collectivités locales et des établissements publics français
- 4 ont mobilisé le monde français de la recherche
- 2 ont mobilisé le réseau de l'expertise française
- 2 ont mobilisé des ONG françaises

Résultats visés

Les engagements de l'AFD en 2019 dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à **11 M** d'habitants et d'usagers
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée
dont :



6 M de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des services
urbains essentiels (eau,
assainissement, gestion
des déchets, électricité,
énergie, etc.)



2 M de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des conditions
d'habitation, d'accès
aux espaces publics
ou aux équipements urbains
socio-collectifs



18 500 personnes
qui verront leurs activités
génératrices de revenus
ou leur emploi soutenus



à **600** structures
intervenant dans l'urbain de bénéficier
d'un renforcement de capacités
techniques et/ou financières

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Améliorer la qualité de vie des citoyens



**73%
(225 M€)
sur l'Afrique**

Les projets en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens représentent près de 28 % des financements octroyés en 2019 en faveur du développement urbain et de l'appui aux collectivités.

L'enjeu est de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des interventions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- Renforcer l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.)
- Réduire l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville
- Développer l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation
- Soutenir l'accès à l'emploi et le développement économique local

Focus projet :

Soutenir le développement économique local et l'accès à des équipements urbains marchands

**Côte d'Ivoire marchés de Bouaké et de Yopougon
(90 M€ - prêt souverain)**

L'AFD finance auprès de la République de Côte d'Ivoire un projet de reconstruction du grand marché de Bouaké et de construction du marché central de Yopougon. La réhabilitation et construction d'équipements urbains marchands participeront au développement économique local de deux territoires importants à l'échelle du pays : Yopougon (commune d'Abidjan, parmi les plus peuplées du pays) et Bouaké (deuxième pôle économique de Côte d'Ivoire).



**Près de
10 000**

commerçants verront
leurs conditions de travail
améliorées par ce projet.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Promouvoir un développement urbain durable des territoires



50%
(88 M€)

sur l'amélioration
et l'intégration des
quartiers précaires

En 2019, 16 % des financements octroyés sont en faveur d'un développement urbain durable des territoires.

L'AFD promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention et accompagne les projets qui visent à :

- Soutenir le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine
- Encourager l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires
- Accompagner la sortie de crise des territoires
- Accompagner les grands projets urbains
- Contribuer au développement des villes intermédiaires

Focus projet :

Accompagner la sortie de crise des territoires



Madagascar prêt de contingence de risque de catastrophe naturelle (10 M€ - prêt souverain; 1,5 M€ - subvention)

En 2019, l'AFD a octroyé, en cofinancement avec la Banque mondiale, le premier prêt de contingence à Madagascar. L'objectif de ce nouvel outil financier est de renforcer la capacité technique, institutionnelle et financière du gouvernement malgache dans sa gestion des risques de catastrophe. Madagascar est en effet fortement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux conséquences du réchauffement climatique. Le prêt de contingence est un prêt de politique publique dont le décaissement est conditionné à la survenance d'une catastrophe naturelle et à la mise en œuvre de réformes permettant une meilleure gestion du risque de catastrophe. En complément, une subvention finance un programme de coopération technique sur la conception et la mise en œuvre des réformes.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

L'AFD dans les Outre-mer Premier financeur du secteur public local

L'AFD est l'un des premiers financeurs (et un financeur historique), aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations, des collectivités et opérateurs d'Outre-mer. L'AFD octroie des prêts budgétaires directs aux collectivités pour financer leurs programmes d'investissements, et des financements de projets aux opérateurs de logement et d'aménagement. L'AFD renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, notamment sur la thématique climatique.

En 2019, les financements à destination des Outre-mer pourraient bénéficier à **près de**

795 000
personnes

En 2019, 56 % des engagements visent le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

L'AFD accompagne tous les acteurs impliqués dans les projets urbains et soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires, à travers deux axes d'intervention :

- Appuyer les processus de décentralisation
- Accompagner les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements



60% (371 MC)
financement
des collectivités locales
des Outre-mer français

Focus projet : Soutenir la décentralisation

Maroc programme d'appui à l'amélioration de la performance des communes (100 M€ - prêt souverain)

Le programme, cofinancé avec la Banque mondiale, vise à améliorer la fourniture de services publics locaux dans les principales villes marocaines, en renforçant la performance de gestion des communes et en soutenant le développement de l'intercommunalité dans les agglomérations sélectionnées.

97 communes marocaines
bénéficieront du projet

Les accélérateurs de la stratégie Villes durables

Près de 9 M€ ont été octroyés en 2019 sur des projets « accélérateurs » pour la transition vers des villes durables.



→ Le laboratoire d'innovation urbaine

La société civile et les habitants doivent être associés à la construction de la ville et au projet urbain. Il s'agit de répondre aux besoins des usagers, en parallèle des projets urbains au temps long, en concevant des actions rapides pour tester une programmation urbaine, de nouveaux usages et des nouveaux modes de participation citoyenne.



→ Le numérique

Le numérique est un levier de transformation de l'action publique des villes : optimisation des services urbains ; amélioration de l'aménagement urbain, de la gestion des risques et des crises ; gestion des finances locales et transparence de la gouvernance locale ; création d'opportunités et d'innovations pour le développement économique local.



→ Les partenariats

L'action de l'AFD s'inscrit dans un cadre partenarial pour mobiliser les expertises, savoir-faire et financements en faveur des villes durables. Ses principaux partenaires dans le secteur sont les acteurs français du développement urbain (collectivités, agences d'urbanisme, secteur privé, recherche, etc.), les bailleurs internationaux, les organisations internationales et les réseaux de villes.

Focus projet :

Renforcer les interventions en partenariat avec les autres bailleurs

Sénégal promotion de la gestion intégrée et de l'économie des déchets solides (40 M€ - prêt souverain)

La Banque mondiale, l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement, la Banque européenne d'investissement et l'AFD cofinancent un projet de gestion des déchets d'un montant total de 327 M€. L'objectif est d'améliorer la gestion de déchets solides dans les communautés d'agglomération du Grand Dakar, ainsi que dans plusieurs régions « secondaires » au nord du pays et en Casamance.

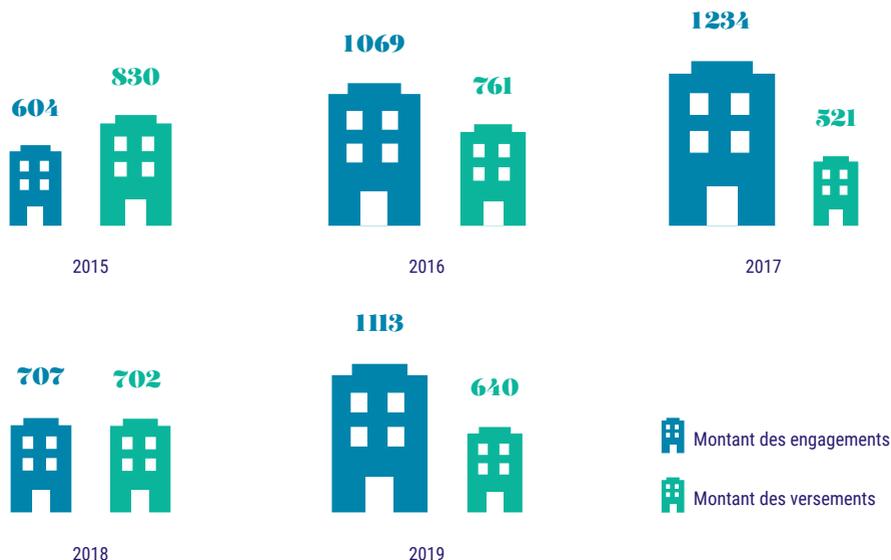


Les impacts du projet bénéficieront à près de

6 M
d'habitants

Engagements / versements

Évolution depuis 2015 (en M€)



Signatures

Près de 40

**conventions
de financement**

signées en 2019 dans le
secteur du développement
urbain et de l'appui aux
collectivités locales

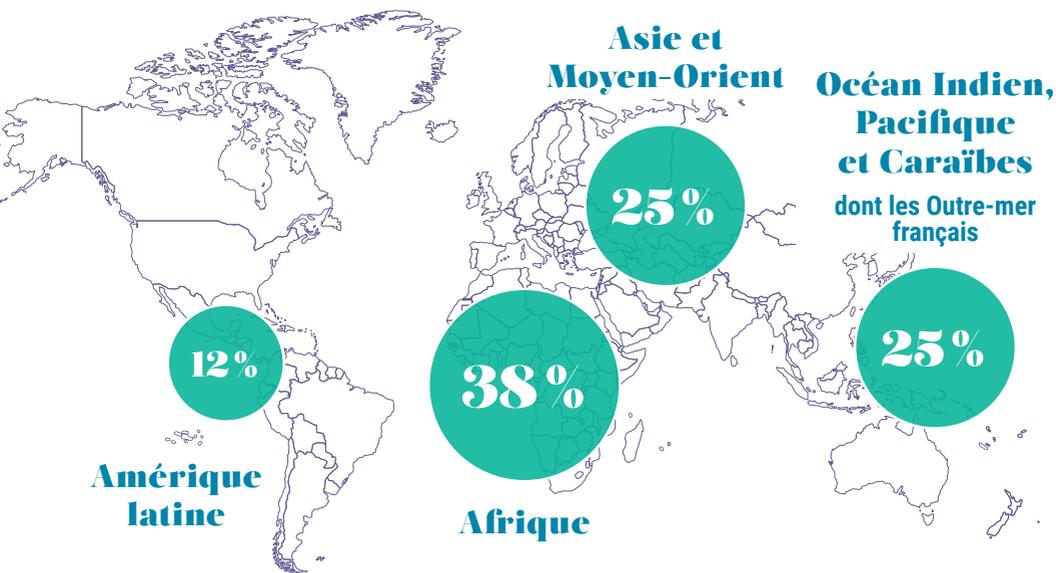
Pour un montant total de

851 M€



Projets en cours

↳ Répartition par région



135
projets

en cours d'exécution

dans le secteur
du développement urbain
et de l'appui aux collectivités
locales au 31 décembre 2019

pour un montant total
de financements de

3,7 Md€

dont
2,3 Md€
restant à verser.



Résultats obtenus

Durant l'année 2019, les projets en cours d'exécution ont permis :



à **6,5 M** d'habitants et d'utilisateurs

de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



3,2 M de personnes ayant bénéficié d'une amélioration des services urbains essentiels (eau, assainissement, électricité/énergie, gestion des déchets)



80 000 personnes qui ont vu leur emploi ou leurs activités génératrices de revenus soutenus



673 000 personnes ayant bénéficié d'une amélioration des conditions d'habitation, de l'accès aux espaces publics ou aux équipements urbains socio-collectifs



36 000 personnes dont les conditions de vie en ville ont été sécurisées suite à des crises



à **1 356** structures

intervenant dans le secteur de l'urbain de bénéficier d'un renforcement des capacités techniques/financières

Partenariats



En 2019, l'AFD a poursuivi ses partenariats avec les acteurs français et internationaux du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales, notamment la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Fédération des entreprises publiques locales (FEPL), le réseau de villes Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Institut français de Pondichéry. À titre d'exemple en 2019, le partenariat avec la FNAU a donné lieu à une journée d'échange sur les villes et le climat. Le dialogue technique avec l'ANRU sur le renouvellement urbain a porté sur les possibilités de déploiement de l'expertise de l'ANRU sur des projets financés par l'AFD dans les pays étrangers.

Production de connaissances

La production de connaissances de l'AFD sur le secteur de l'urbain en 2019 a notamment mis l'accent sur :



La publication du **FOCUS Villes durables** qui présente en détail la stratégie de l'AFD pour intervenir en faveur de la transition vers des villes durables.



Le dialogue inter-bailleurs (Banque mondiale) et des publications sur la thématique des équipements marchands et de **l'alimentation des villes**.



La tenue de conférences et des **publications** sur l'intervention en contexte de villes en crise et l'accompagnement à la sortie de crise des territoires.



L'aboutissement de la **réflexion sur les pépinières urbaines**, à partir des deux pilotes menés en Tunisie et au Burkina Faso, et la constitution d'un fonds pour le financement de ces pépinières urbaines dans d'autres géographies.

Pour un monde en commun

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé.

Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France - tél : +33 1 53 44 31 31